



## SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL Vittel/Contrexéville Fiche Information



- ▶ Horaires aménagés dans le temps scolaire : entraînements LUNDI et JEUDI de 15h00 à 17h00
- ▶ ATTENTION : La SSS est un temps de cours comme les autres et non un temps récréatif
- ▶ Encadrement par un éducateur sportif diplômé d'état dans une démarche de progression
- ▶ Prise en charge du transport aller (collège → stade) par le club support (BCV FC)
- ▶ Prise en charge des élèves après l'entraînement par les parents sur le lieu de l'entraînement
- ▶ Suivi sportif et scolaire assurés par les éducateurs sportifs et les membres des équipes éducatives des deux collèges, test trimestriels, découverte des métiers du sport et suivi orientation
- ▶ Suivi médical possible par un médecin du sport à Vittel sur demande
- ▶ Il est nécessaire d'être scolarisé au collège Lyautey de Contrexéville ou au collège Jules Verne à Vittel à la rentrée 2023 pour bénéficier de la SSS, 8 places sont disponibles par génération.
- ▶ Il est nécessaire d'être licencié FFF, mais pas obligatoirement au BCV Football Club

*NB : les élèves sélectionnés en 6° et en 4° Section Sportive Football s'engage pour une durée de 2 ans. L'accès en 5° et 3° Section Sportive Football se fait donc automatiquement, et les tests de sélection ne sont pas à effectuer.*

### Fiche de candidature

Les fiches de candidature sont disponibles :

- sur le site internet du BCV FC : <http://bulgneville-contrex-vittel-fc.footeo.com>
- auprès du responsable adjoint de la SSS : M. HARMENT Joffrey : 07 85 57 58 92
- au secrétariat des collèges Lyautey et Jules Verne

Les fiches de candidature et les pièces demandées sont à retourner pour le **mercredi 10 mai 2023** -- **dernier délai**, par mail à [bcvfc88@gmail.com](mailto:bcvfc88@gmail.com) ou en main propre auprès de M. HARMENT.

### Concours d'entrée

**Le concours d'entrée aura lieu en présentiel au stade Jean Bouloumié de Vittel**

**Le mercredi 17 mai 2023 de 14h à 17h**

Chaque joueur doit prévoir son équipement de footballeur complet (différents types de chaussures, protège-tibia, gourde, etc..).

La commission de recrutement se réunira à l'issue du concours et statuera sur les candidatures sous 15 jours et le chef d'établissement validera ou non, dans la foulée les propositions de la commission.

Établissements scolaires responsables		Club support de la section
<b>COLLÈGE LYAUTEY CONTREXÉVILLE</b>	<b>COLLÈGE JULES VERNE VITTEL</b>	<b>BCV FOOTBALL CLUB</b>
547 rue de Normandie BP 20 88140 CONTREXÉVILLE 03.29.05.80.15	92 rue du Lieutenant Gauffre  88800 VITTEL 03.29.08.19.40	105 rue de l'hotél de ville  88140 BULGNÉVILLE



**SSS FOOTBALL  
Lyautey-Jules Verne  
Règlement intérieur**



Je soussigné ..... candidat en SSS Football au collège Lyautey de Contrexéville ou au collège Jules Verne de Vittel pour la rentrée scolaire de septembre 2023, m'engage à respecter scrupuleusement l'intégralité des points suivants, sous peine de sanctions pouvant aller du simple avertissement à l'exclusion temporaire ou définitive de la Section Sportive Scolaire.

- Etant donné que la section s'articule sur du temps scolaire, le temps d'entraînement est un temps de cours. Je m'engage par conséquent à y être présent comme dans toute autre matière sans faire de distinction, et ce, même en cas de blessure (sauf accord préalable de l'entraîneur).
- Je m'engage à faire preuve d'une conduite irréprochable sur et hors du terrain. Je m'engage à faire preuve de respect envers les différentes équipes pédagogiques, envers les autres élèves ainsi qu'à véhiculer les valeurs du sport que sont l'entraide, le dépassement de soi, l'honnêteté et l'ambition collective.
- Je m'engage à être digne de la place que j'occuperai dans le cas d'une réussite au concours d'entrée et dans l'optique de progresser, de promouvoir la qualité de vie du groupe et de faire preuve d'ouverture, de curiosité et de motivation.
- Je m'engage à donner le meilleur de moi-même afin d'accomplir chaque mission pédagogique qui me sera confiée, que celle-ci soit sur support écrit, oral ou footballistique.
- Je m'engage à appliquer chacun des principes précédents dans les murs de mon établissement et, ainsi, à faire preuve d'exemplarité auprès de la vie scolaire.

Fait à ..... , le .....

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :